



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-12-05

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 10

Votants : 10

Date de la convocation :
11/12/2023

Date d'affichage :
11/12/2023

**OBJET : Contrats des
photocopieurs**

L'an deux mille vingt trois
le dix-huit décembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, MARY,
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,
RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : /

Absents : Mesdames GUÉRU, LE BEUF, Messieurs BARRÉ, PINGUET.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Le conseil municipal,
vu les diverses propositions de contrat de location et de contrat de
maintenance pour le photocopieur de la Mairie et les 2 photocopieurs des
écoles,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,
autorise le Maire à signer :

- le contrat de location pour les 3 photocopieurs avec la Société BNP
PARIBAS LEASING SOLUTIONS pour une durée de 63 mois, à
partir du 1^{er} février 2024,
- le contrat de maintenance pour le photocopieur de la Mairie avec la
Société ACTIPRINT à Bourges pour une durée de 21 trimestres, à
partir de la livraison,
- le contrat de maintenance pour les 2 photocopieurs de l'école avec la
Société ACTIPRINT à Bourges pour une durée de 21 trimestres, à
partir de la livraison.

Fait à Nançay, le 19 décembre 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.